ÉGLISE CATHOLIQUE EN CHARENTE-MARITIME
Diocèse de La Rochelle et Saintes

Proposé par le diocèse de La Rochelle

Pèlerinage à Paris

Lundi 24 et mardi
25 novembre 2025
(2 jours et 1 nuit)

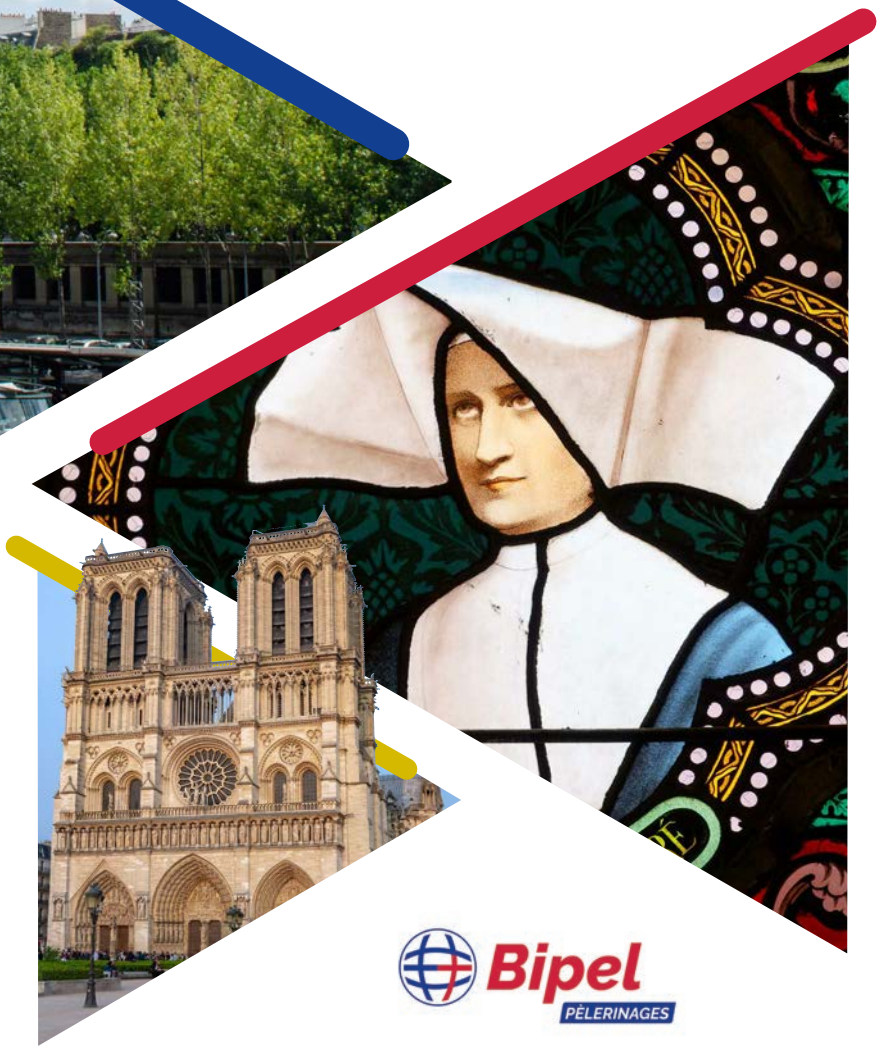

Bipel PÈLERINAGES

Le PROGRAMME du pèlerinage à Paris

Jour 1

Lundi 24 novembre 2025

Saintes et La Rochelle ▶ Paris

Le matin, deux lieux de départ (Saintes et La Rochelle).
Rendez-vous à 3 h à Saintes, départ à 3 h 15.
Rendez-vous à 4 h 30 à La Rochelle, pour un départ à 5 h.

Arrivée à Paris vers 13 h.

Déjeuner dans un restaurant.
Visite de **la cathédrale Notre-Dame,** le plus fameux édifice religieux de la capitale.
Sa construction par le peuple de Paris commença en 1163, en même temps que l'ancien hôtel-Dieu, et s'acheva en 1300. Tout d'abord temple gallo-romain, basilique chrétienne puis église romaine, l'actuelle Notre-Dame fut fondée par l'évêque Maurice de Sully.

La cathédrale Notre-Dame.

15 h – chapelet dans la cathédrale (sous réserve).

De pont en pont, à bord d'**un bateau-mouche** (visite-promenade, environ 1h), **découverte des plus beaux monuments parisiens**.

18 h 30 : transfert et installation à l'hébergement (L'Enclos Rey). Immobilisation du car et du chauffeur.

Dîner et nuit à L'Enclos Rey.

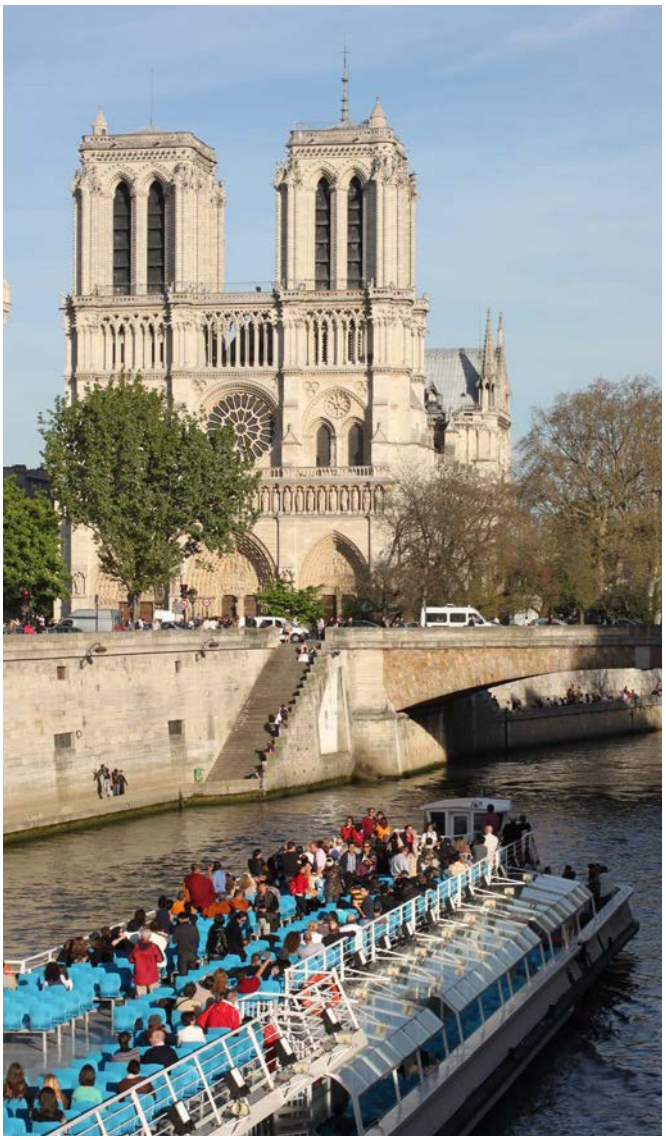

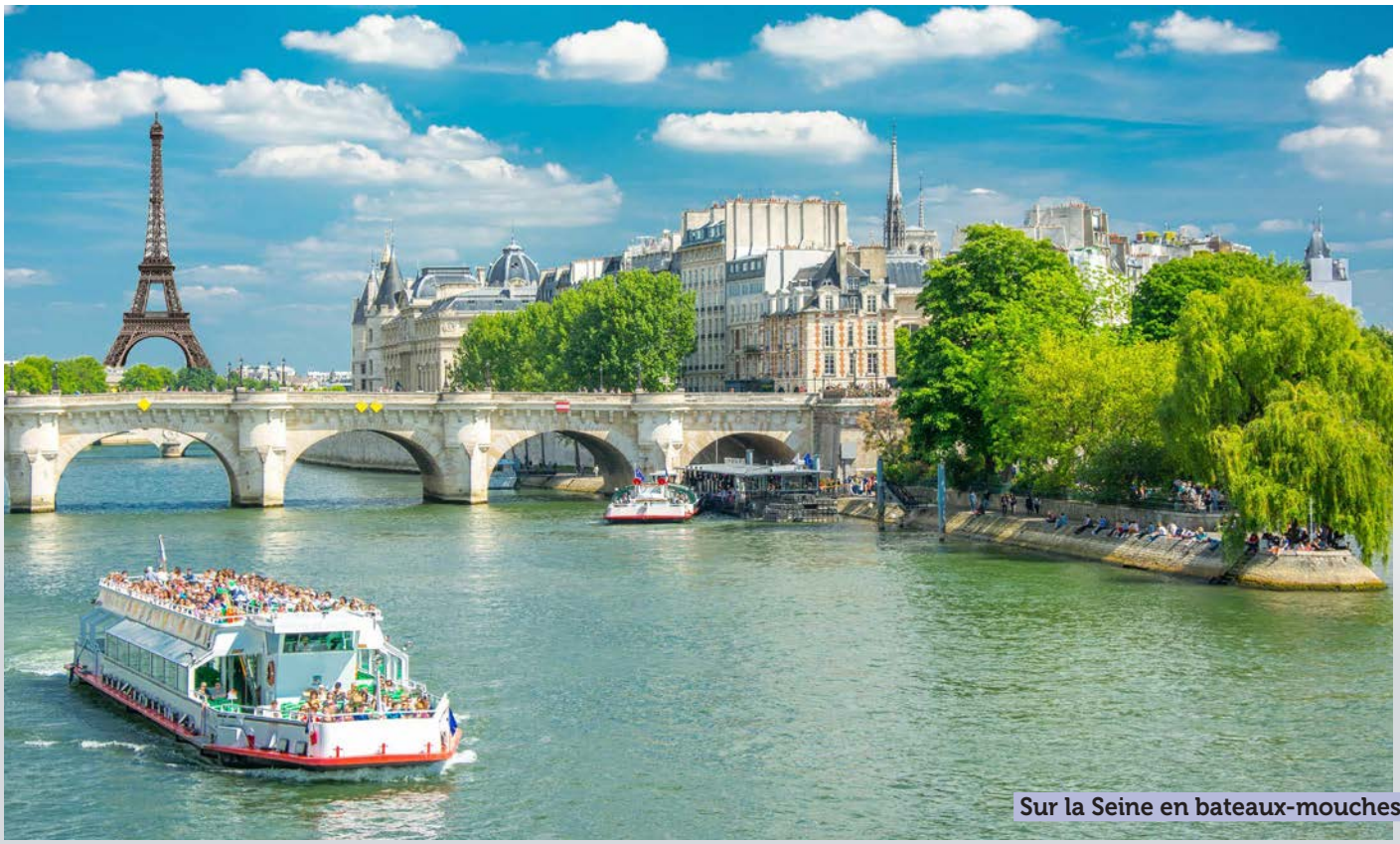

Sur la Seine en bateaux-mouches.

Jour 2

Mardi 25 novembre 2025

Paris ▶ Saintes et La Rochelle

Le matin à 7h15, transfert en autocar jusqu'à **la chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.**

8h - messe à la chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.

Pèlerinage à la chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse. Marie apparut en 1830 à une novice, Catherine Labouré, dans la chapelle, et lui demanda de graver une médaille : *"Les personnes qui la porteront avec confiance recevront de grandes grâces."*

Visionnage d'une vidéo de 30 minutes sur Catherine Labouré, les apparitions et le message de la Vierge. Puis échange avec une sœur. Enfin, temps pour la visite libre de la chapelle.

Passage à la chapelle pour vénérer **les reliques de saint Vincent de Paul.**

Départ à 10h30 et route vers La Rochelle.

Déjeuner sur la route.

Arrivée à La Rochelle vers 18h30.
Arrivée à Saintes vers 20h.

Vitrail de Catherine Labouré.

La chapelle Notre-Dame de la Médaille miraculeuse.

Nos PRESTATIONS

PRIX DE VENTE PAR PERSONNE	560 € sur une base de 25 personnes minimum	530 € sur une base de 30 personnes minimum
	Supplément en chambre individuelle : **85 €** (en nombre limité).	

Ces prix comprennent :

- ✔ La mise à disposition d'autocars de 40 à 50 places pour toute la durée du pèlerinage, comme indiqué dans notre proposition de programme (deux lieux de départ, Saintes et La Rochelle).
- ✔ Le "Pass autocar" à Paris pour toute la durée du séjour.
- ✔ L'hébergement en maison religieuse sur la base de chambres à partager, à l'Enclos Rey.
- ✔ La taxe de séjour à Paris.
- ✔ La pension complète, du déjeuner du premier jour au déjeuner du dernier jour.
- ✔ La croisière promenade en bateau-mouche (1 h environ).
- ✔ Tous les droits d'entrée dans les sites, monuments et musées mentionnés au programme.
- ✔ La garantie annulation.
- ✔ L'assurance assistance et rapatriement Mutuaide Assistance avec extension Covid-19.
- ✔ Un chèche et des étiquettes bagages.

Ces prix ne comprennent pas :

- × Les services d'un guide professionnel francophone.
- × La mise à disposition d'audiophones pour toute la durée du pèlerinage.
- × Les boissons autres que l'eau en carafe au cours des repas.
- × Les pourboires.
- × Les offrandes de messes.
- × Les offrandes pour les communautés rencontrées et les intervenants extérieurs.
- × Toutes les dépenses à caractère personnel et autres prestations non mentionnées dans "ces prix comprennent".

■ Calcul des prix

Ces prix ont été calculés selon les conditions économiques (taxes, coût du carburant…) connues en date du 6 mai 2025. Conformément à la loi, le prix sera revalidé de façon définitive selon les conditions économiques en vigueur (montant des taxes, coût du carburant, etc.) et selon le nombre définitif d'inscrits à 35 jours du départ.

■ Formalités de police

Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

■ Date limite d'inscription

Le mercredi 24 septembre 2025 (ou dès que possible).

■ Conditions de vente et d'annulation

Ce programme est soumis aux conditions générales de vente régissant les rapports entre les agences de voyages et leurs clients. Les prix indiqués ci-dessus ont été calculés pour des groupes de 25 et 30 personnes et selon les conditions économiques connues en date du 6 mai 2025. Toute annulation doit être notifiée par lettre. Des frais de 95 € seront retenus par personne, jusqu'à 61 jours du départ. Puis les versements effectués par le participant pourront être remboursés sous déduction des frais suivants en fonction de la date de l'annulation :

- entre 60 et 31 jours avant le départ, 25 % du montant total du voyage ;
- entre 30 et 16 jours avant le départ, 50 % du montant total du voyage ;
- entre 15 et 4 jours avant le départ, 75% du montant total du voyage ;
- à partir de 3 jours avant le départ, 100% du montant total du voyage.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du voyageur, pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement. Vous pouvez nous appeler au 02 99 30 58 28 (ou nous laisser un message sur le répondeur).
Enfin, nous vous remercions de confirmer l'annulation par écrit dès que possible : bipel.pelerinages@bipel.com

ORGANISATION TECHNIQUE BIPEL - IMMATRICULATION IM035 100 040

Le service Garantie annulation, offert par Bipel (sur présentation d'un justificatif), prend en charge les frais d'annulation mentionnés ci-dessus pour toute raison médicale ou autre cas de force majeure (incendie, dégâts des eaux obligeant votre présence sur les lieux, le décès des ascendants et descendants…), dès l'inscription et ce jusqu'au jour du départ.

Pour tout renseignement
ou inscription,
merci de contacter :

Association diocésaine
S'adresser à Mme Monique Besset
6 allée du Séminaire
17100 Saintes
Tél. 07 72 32 08 28
Email : pelerinages@diocese17.fr

Vue aérienne sur Paris, du haut de Notre-Dame, en compagnie des gargouilles.

Bipel PÈLERINAGES

Notre agence Bipel à votre écoute

27 b boulevard Solférino
35 000 Rennes
Tél. 02 99 30 58 28
Courriel : bipel.pelerinages@bipel.com

www.bipel.com

Immatriculation IM035 100 040

Conception **Bayard Service** (www.bayard-service.com) - Photos Adobe Stock - Impression DIGITAPRINT - Imprimerie de l'Avesnois - 1 rue Pierre Charpy - 59 440 Avesnes-sur-Helpe

REF - 25022030

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL*

Pèlerinage à Paris
du lundi 24 au mardi 25 novembre 2025

À renvoyer à : Association diocésaine - Mme Monique Besset - 6 allée du Séminaire - 17100 Saintes
Tél. 07 72 32 08 28 - Mail : pelerinages@diocese17.fr

Prix par personne : 560 € sur une base minimum de 25 personnes**
ou **530 €** sur une base minimum de 30 personnes**
Supplément en chambre individuelle (en nombre limité) : **85 €**
Date limite d'inscription : le mercredi 24 septembre 2025

*** Bulletin valable pour UN SEUL VOYAGEUR (photocopies du bulletin acceptées). Inscription effective dès réception de ce bulletin, du règlement de l'acompte, accompagnés de la photocopie impérative de votre carte nationale d'identité ou de votre passeport (si problème, nous contacter) et suivant l'ordre de réception du courrier. Nous vous conseillons de conserver une photocopie recto verso de votre bulletin individuel d'inscription complété.**

**** Le pèlerinage peut être annulé si ce nombre minimum de 25 ou 30 participants n'est pas atteint.**
Le pèlerin sera alors remboursé de toutes les sommes qu'il aura pu verser mais ne pourra pas prétendre à indemnisation.

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle (cocher la case)
Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Date de naissance : ..... / ..... / ..... Nationalité : ..... Profession : .....
Téléphone (fixe et/ou portable) : .....
Courriel : .....
Nom, prénom et téléphone de la personne à avertir en cas d'urgence :
.....

Votre lieu de départ (en autocar) :
☐ Saintes (départ à 3h15) ☐ La Rochelle (départ à 5h)

Type de chambre souhaité :
☐ Accepte de partager sa chambre avec : .....
Attention : si finalement personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle sera facturé.
☐ Désire une chambre individuelle (sous réserve de disponibilité), avec un supplément de 85 € à régler avec l'acompte.

Règlement :
Acompte à l'inscription : 140 € (en chambre partagée) ou 225 € (en chambre individuelle). Solde avant le jeudi 23 octobre 2025.
Quel que soit le mode de règlement, merci d'indiquer la référence du dossier : REF - 25022030
☐ Règlement par chèque à l'ordre de *"Association diocésaine".*
☐ Règlement sécurisé en ligne sur notre site Internet : *https://paiement.bipel.com/paiement*

Formalités de police :
Chaque pèlerin de nationalité française doit se munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Santé :
Prière de préciser tout handicap, allergie alimentaire, diabète, ou autre, afin que nous puissions organiser au mieux votre voyage.
.....
Pour toute personne ayant été hospitalisée de manière continue ou ambulatoire dans les 3 mois précédant la date d'inscription : merci de fournir un certificat médical daté de votre date d'inscription au voyage pouvant certifier du caractère stable de la maladie et précisant que vous êtes apte à voyager. Si toutefois l'aggravation de votre maladie (pour laquelle il y avait eu ladite hospitalisation) suscitait une prise en charge médicale pendant votre voyage, en l'absence de ce certificat, les frais engagés pour l'assistance médicale et/ou le rapatriement médical ne seraient pas remboursés.

☐ Je m'engage au strict respect des normes sanitaires en vigueur au moment du voyage.
☐ Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente Bipel. Vous pouvez les consulter ici : *https://www.bipel.com/cgv*

Droit à l'image : j'accepte que Bipel publie quelques photos prises lors du pèlerinage sur ses différents supports de communication. En cas de refus de ce droit à l'image, nous vous invitons à nous transmettre un mail accompagné d'une photo d'identité (bipel@bipel.com).

Politique de confidentialité de Bipel : vos coordonnées sont destinées à Bipel afin de gérer votre inscription et votre participation au pèlerinage. Elles pourront être transmises à nos prestataires d'organisation du voyage (transports, hôtels...). Votre adresse email pourra être utilisée pour vous envoyer des informations de Bipel si vous avez donné votre consentement. Vous pourrez vous y opposer à tout moment. Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice des droits d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'à connaître le sort des données après la mort en vous adressant à bipel@bipel.com.

Organisation technique Bipel – Immatriculation IM035100040
Diocèse de La Rochelle - Immatriculation IM01711024

Fait à....., le...../...../.....

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé"